

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 25 JUIN 2024
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 34

Nb. de représentés : 4

Nb. d'absents : 15

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin à 17h09, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Stéphane DIJOUX, 1er Adjoint..

AFFAIRE N° 33/1605 :

Vote de subvention à l'Office des Sports et du Temps Libre (OSTL) de Saint-Pierre dans le cadre de la journée Mondiale de la Santé

ETAIENT PRESENTS :

MM. DIJOUX Stéphane, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEE Jean François, FERDE Thérèse, VALY Nazir, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, PAPY Anne Marie, HOARAU Berthe Denise, CADET André, VON-PINE Bernard, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Hélène, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie.

REPRESENTE (S) :

MM. FATIMA Sofa (par Madame TAYLLAMIN Patricia), POTIN Philippe (par Madame AHO NIENNE Sandrine), VAYABOURY Jean Patrick (par Madame GUIEN Marie Claire), RIVIERE Christelle (par Monsieur DIJOUX Stéphane).

ABSENTS :

MM. FONTAINE Michel, DAMOUR Kichena, TIONOHOU Sabrina, KHELIF David, PERIANAYAGOM Albert, RAYMOND Edmée, DAFFON Amédée Albert, LORION David, BELLON Stéphen, ACAPANDIE Freddy, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, BOYER Marie Pascaline, BASSE Pascal.

Le Président de séance constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Hélène ARAYE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Président de séance certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 28 juin 2024 et la convocation du Conseil Municipal faite le 19 juin 2024.



Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20240625-33-1605-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024

Michel FONTAINE

Affaire n°33/1605 : Vote de subvention à l'Office des Sports et du Temps Libre (OSTL) de Saint-Pierre dans le cadre de la journée Mondiale de la Santé.

Direction de la Proximité

La ville de Saint-Pierre a contractualisé avec l'ARS Réunion, son Contrat Local de Santé (CLS) afin de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Le CLS de Saint-Pierre comporte 4 axes : l'axe « santé sexuelle », l'axe « Santé environnementale », l'axe « Santé mentale et addictions » et l'axe « Nutrition, diabète et activité physique » qui vise à promouvoir des comportements nutritionnels plus favorables à la santé et la pratique d'une activité physique régulière et adaptée.

Dans ce contexte, la Journée Mondiale de La Santé, célébrée par l'OSTL de Saint-Pierre, le 7 avril dernier, au complexe sportif de Casabona, qui visait à promouvoir la santé physique, mentale et environnementale, via l'adoption d'une alimentation équilibrée et la pratique d'une activité physique régulière, s'inscrit totalement dans les axes du CLS mentionnés ci-dessus.

Cette journée fut une belle réussite et le public présent a pu notamment participer à la première édition à la Réunion d'une marche gourmande.

De nombreux partenaires ont pu prodiguer conseils et informations santé à la population.

Des représentants de la ville, de l'OSTL et de l'ARS ont inauguré ce village partenarial.

Ainsi, en tenant que compte que cet événement est en adéquation avec les objectifs du CLS, de promouvoir la santé mentale, environnementale et nutritionnelle, il est proposé d'attribuer à l'OSTL de Saint-Pierre une subvention de 5 600 € dans le cadre de la mise en œuvre de cette célébration.

Ligne budgétaire : 4232 65748 174 RE24000038

Sur proposition du Président de séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER** le versement à l'OSTL de Saint-Pierre, d'une subvention de 5 600 € dans le cadre de la célébration de la journée Mondiale de La Santé.
- **D'AUTORISER** le Maire ou à défaut l'adjoint(e) délégué(e), à **SIGNER** tous documents relatifs à cette affaire.



P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE

Michel FONTAINE

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20240625-33-1605-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024